



Distr.
GÉNÉRALE

A/33/211
S/12816 ✓
21 août 1978

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-troisième session
Point 55 de l'ordre du jour provisoire^x
RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL CHARGÉ D'ENQUÊTER
SUR LES PRATIQUES ISRAËLIENNES AFFECTANT
LES DROITS DE L'HOMME DE LA POPULATION
DES TERRITOIRES OCCUPÉES

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-troisième année

Lettre datée du 18 août 1978, adressée au Secrétaire général par le chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer à la lettre du 22 juin 1978 que vous avait adressée le représentant permanent de la Jordanie (A/33/164-S/12762) dans laquelle l'on tentait de passer sous silence les passages de la lettre israélienne du 31 mai 1978 (A/33/116-S/12725) touchant le comportement honteux de la Jordanie à Jérusalem entre 1948 et 1967. Faute de réponse, le représentant permanent de la Jordanie a de nouveau distribué une lettre qui avait été initialement écrite en 1972 (S/10517) contenant une série d'accusations sans fondement contre Israël. Ces accusations ont été réfutées dans un grand nombre de communications émanant de la Mission israélienne, qui présentaient les faits véritables, notamment les documents S/8439 1/, S/9403 2/, S/10138 3/, S/10158 3/, A/8766-S/10765 4/, A/9046-S/10883 5/, A/9527-S/11279 6/, A/10204-S/11809 7/, S/12020 8/, A/31/303-S/12223 9/.

^x A/33/150.

1/ Documents officiels du Conseil de sécurité, vingt-troisième année, Supplément de janvier, février et mars 1968.

2/ Ibid., vingt-quatrième année, Supplément de juillet, août et septembre 1969.

3/ Ibid., vingt-sixième année, Supplément de janvier, février et mars 1971.

4/ Ibid., vingt-septième année, Supplément de juillet, août et septembre 1972.

5/ Ibid., vingt-huitième année, Supplément de janvier, février et mars 1973.

6/ Ibid., vingt-neuvième année, Supplément d'avril, mai et juin 1974.

7/ Ibid., trentième année, Supplément de juillet, août et septembre 1975.

8/ Ibid., trente et unième année, Supplément de janvier, février et mars 1976.

9/ Ibid., Supplément d'octobre, novembre et décembre 1976.

on peut difficilement demander aux citoyens de Jérusalem de continuer à vivre, comme le voudraient les autorités jordaniennes, avec des systèmes d'assainissement très malcommodes et dans un environnement privé d'autres équipements.

J'ai l'honneur de demander que cette lettre soit distribuée comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 55 de l'ordre du jour provisoire, ainsi que du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Shamay CAHANA
